

Déclaration liminaire au CTSD du 14 janvier 2021

Monsieur le Directeur Académique,

Mesdames, messieurs les membres du CTSD,

C'est dans un contexte sanitaire à nouveau perturbé qu'a débuté cette année 2021. Le SGEN-CFDT ne va pas redétailler les difficultés rencontrées depuis plusieurs mois, mais à l'occasion de cette deuxième réunion de l'année, nous souhaitons rappeler notre volonté de pouvoir travailler dans le respect des valeurs de la République et de notre démocratie, en tous lieux, dans un climat apaisé et dans une sécurité sanitaire pour tous.

Les prévisions de dotations au niveau national sont connues depuis le CTMEN du 16 décembre 2020. L'équivalent de 129 ETP sur l'Académie seraient retirés dans le second degré, nous nous demandions comment cette baisse de dotation impacterait notre département.

A l'ordre du jour de ce CTSD est inscrit la préparation de la rentrée 2021 dans les collèges, entre les prévisions des effectifs 2020 et 2021, nous constatons une diminution de 111 élèves prévue comparée à la rentrée de 2020. A la lecture des dotations prévisionnelles de 2021 nous relevons une baisse de 549 heures de DHG et près de 62 heures en IMP prévisionnelles. Concrètement c'est l'équivalent de 33 ETP que le département va perdre et cela ne s'est jamais encore présenté auparavant.

De plus, autant d'IMP en moins ce sont des difficultés pour assurer les missions de référent informatique, référent culturel, coordonnateur de devoirs faits, missions, qui, pourtant sont essentielles afin d'aider les élèves dans leurs apprentissages. Comme chaque année, le nombre d'IMP s'amenuise. Des collègues très investis baissent les bras et abandonnent des projets pourtant porteurs de sens pour les élèves.

Cela va fortement impacter le fonctionnement des établissements, les conditions de travail et motivation des collègues (services partagés...). Ces réductions de DHG ne vont-elles pas plus fortement impacter des établissements dans lesquels les conditions d'enseignement sont déjà difficiles, notamment ceux situés en REP ou REP+ ou ceux accueillant des élèves à besoins éducatifs particuliers. Il ne faudra pas laisser de côté les établissements dont les effectifs sont en légère baisse comparés à une DGH fortement diminuée.

Les dispositifs mis en place cette année pour « rattraper le retard des élèves le plus en difficulté suite au confinement » sont à souligner. Cependant, il aurait été préférable que ces moyens soient des heures identifiées, incluses dans la DHG. En effet, plus d'heures "normales" pour chaque collègue, des créations de postes et une réelle autonomie des établissements quant à l'affectation des heures et la répartition sur les collègues c'est bien ce que ces derniers attendent. Ce volant d'heures étaient déjà assurées le « sourire aux lèvres » par les collègues, mais le manque de visibilité des moyens engendre souvent un déchirement à chaque répartition. A devoir accepter des HSA en dehors des deux heures réglementaires auxquelles s'ajoutent une ou deux heures de devoirs faits et parfois même des HSE, les enseignants sont fatigués. Même si l'aspect financier pourrait paraître intéressant, même si cela pourrait être utiles aux élèves, le repos des vacances est nécessaire au bien être psychologique des enseignants.

Ensuite, les modalités d'enseignement de la rentrée ne changeront-elles pas. Pour le moment personne ne le sait mais si les variants anglais ou africain de la COVID venaient à arriver chez nous, et que les enfants deviennent à leur tour plus contaminateurs, ne devons-nous pas envisager de réduire les effectifs de classes afin de limiter l'impact de la contamination. Pour le Sgen-CFDT le travail à distance ne sera pas tenable sur le long terme sans réels réflexion et moyens. Si tous les moyens en DHG sont retirés dans les petits établissements et que les classes doivent être réduites en présentiel ou que nous devons dédoubler les classes, les moyens d'encadrement seront-ils suffisants pour assurer un enseignement de qualité ? Au titre de la justice sociale et de l'égalité territoriale, nous contestons l'ampleur de ces retraits qui vont une fois de plus consister à un raboutage des moyens sans qu'une redéfinition des moyens indispensables à chaque établissement ne soit définie.

Pour le Sgen-CFDT il est urgent de revenir à des pratiques de gestion centrées sur l'humain. Les personnels ont plus que jamais besoin de reconnaissance et de soutien.

Comment garder une qualité d'accueil et d'accompagnement des élèves avec moins de moyens, dans un pays en pleine crise sanitaire? Peut-on relever le défi de l'égalité des chances dans ces conditions ?

Enfin, de nombreux collègues ont mal vécu la précédente année scolaire, suite aux informations transmises par voie de presse, à la surcharge de travail engendrée par l'hybridation, des remplacements non assurés. Il en résulte des demandes de rupture conventionnelle de plus en plus nombreuses. La plupart de nos collègues ne s'imaginent effectivement plus un avenir dans l'Education Nationale, par manque de mobilité, par souffrance au travail, par des conditions dégradées par la crise ou tout simplement pour motifs personnels. Les RH de proximité peuvent en témoigner. Nous espérons que les nouvelles générations étudiantes sauront pallier les départs successifs de nos collègues ou que les conditions financières et matérielles seront réunies afin de rendre le métier plus attractif.

Cette année encore, les conditions de travail des professeurs et des élèves dans les collèges vont se dégrader, cette année encore, la répartition des services au sein des équipes va être source de tension et va mettre en difficulté les personnels de direction. Cette année encore, la santé psychologique des collègues devra être au rendez-vous.

Voici le vrai coût des mesures d'économies ! Pourtant notre Président annonçait il y a quelques temps « notre Etat-providence ne sont pas des coûts ou des charges mais des biens précieux, des atouts indispensables quand le destin frappe. Ce que révèle cette pandémie, c'est qu'il est des biens et des services qui doivent être placés en dehors des lois du marché. »

Merci de votre écoute.